

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Service Connaissance Information Développement Durable Autorité Environnementale

Pôle Autorité Environnementale

Téléphone: 04 73 43 19 45

Courriel: ae-dreal-ara@developpement-du-

rable.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

DEMANDE D'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE SUR UN DOCUMENT D'URBANISME

N° d'enregistrement du dossier : 2023-ARA-AUPP-01325

N° Garance: 2023-010692

Intitulé du projet : Révision du PLU

Localisation : Commune de Peyraud dans le département de l'Ardèche (07)

Maître d'ouvrage ou demandeur : Commune de Peyraud

Dossier reçu le 23/08/2023

L'avis sera émis dans les 3 mois à compter de la date de réception du dossier, soit au plus tard le 23/11/2023 et sera disponible sur le site de la MRAE : www.mrae.developpe-ment-durable.gouv.fr/avis-rendus-r88.html

À l'issue de ce délai l'avis de l'AE sera réputé sans observation.